



DEMANDE DE SUBVENTION POUR SÉJOURS D'ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS
ET POUR SÉJOURS EN CENTRES DE VACANCES SPÉCIALISÉS
POUR ENFANTS HANDICAPÉS

(Centres de vacances ne dépendant pas de la Fondation d'Aguesseau)

Circulaire n° 1931 du 15 juin 1998 relative aux prestations d'action sociale à réglementation commune

Toutes les rubriques doivent obligatoirement être renseignées

PARTIE À COMPLÉTER **PAR L'AGENT**

DOSSIER À TRANSMETTRE EN DOUBLE EXEMPLAIRE (ORIGINAL + COPIE)
(PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPRISSES)

1ère demande de l'année : OUI NON

DIRECTION CONCERNÉE : DISP DIRPJJ SAR ANGERS SAR CAEN SAR RENNES SG

TYPE DE SÉJOUR :

- SÉJOUR ÉDUCATIF SÉJOUR LINGUISTIQUE
 COLONIE DE VACANCES CENTRE DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT
 MAISON FAMILIALE DE VACANCES ET GÎTES* CENTRE DE VACANCES SPÉCIALISÉ
Pension complète Autre formule

* agréés par le Ministère de la Santé, des Affaires sociales ou du Tourisme ou par la fédération nationale des gîtes de France

INFORMATIONS CONCERNANT L'AGENT :

Je soussigné(e)
Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu de naissance (ville + n° département) :
Grade : Indice :
Domicilié :
Compte à créditer (IBAN) : FR _____

INFORMATIONS CONCERNANT LE CONJOINT :

Situation du conjoint :
Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu de naissance (ville + n° département) :

demande le versement de la subvention pour séjour d'enfant et **certifie sur l'honneur** ne pas avoir sollicité auprès d'un autre organisme une subvention de séjour.

Fait à le : __ / __ / ____ Signature de l'agent :

PARTIE À FAIRE COMPLÉTER **PAR LA STRUCTURE ORGANISATRICE DU SÉJOUR**

ENFANT :

Nom : Prénom :
Date de naissance : __ / __ / ____

COLLECTIVITÉ OU ORGANISME RESPONSABLE DU SÉJOUR :

Dénomination :
Adresse complète :
Ministère d'agrément : N° d'agrément :

SÉJOUR :

Date(s) du séjour :
Nombre de journée(s) : Nombre de demi-journée(s) :
Prix de la journée : € Prix de la demi-journée : €
Prix du séjour (facturation globale) : € Prix réglés par les parents : €

TAMPON ET VISA :



PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION SÉJOURS D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS

ATTENTION :

Les prestations d'action sociale sont des prestations à caractère facultatif.
Il résulte de ce principe qu'elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que **leur paiement ne peut donner lieu à rappel.**

	Pièces à fournir lors de la 1ère demande de l'année et à re- nouveler chaque année	Pièces à fournir à chaque demande de l'année
Demande écrite de l'agent (formulaire joint comprenant l'attestation de présence de l'enfant et le numéro d'agrément)	X	X
Facture acquittée ou imprimé correspondant	X	X
Photocopie de votre dernier bulletin de salaire	X	X
Photocopie du dernier bulletin de salaire de votre conjoint ⁽¹⁾	X	X
Une attestation de l'employeur de votre conjoint précisant qu'aucune subvention pour séjours d'enfants ne lui est versée	X	
Une attestation de votre CAF, ou à défaut, une attestation sur l'honneur, certifiant que vous n'avez pas reçu et ne recevez aucune prestation de de la CAF pour les séjours de vos enfants	X	
Une photocopie du livret de famille (pages parents et enfants)	X	
Un RIB en original (si modification des coordonnées bancaires en cours d'année, fournir un nouveau RIB)	X	

⁽¹⁾ Dans le cas d'un ménage d'agents de l'État, l'ouverture du droit à la prestation est appréciée par référence à l'indice le plus élevé détenu par l'un des conjoints. L'attributaire sera celui des conjoints désignés d'un commun accord, ou, à défaut, celui qui perçoit les prestations familiales.